

## Les 80 députés ou sénateurs qui ont dit NON au Maréchal Pétain

**80 parlementaires sur 649 ont refusé le 10 juillet 1940 d'accorder les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, "ce furent les premiers résistants" selon les mots du Général de Gaulle. Parmi les 80 députés ou députés qui ont voté contre, « aucun » ne représentait un département de notre région actuelle des Pays de la Loire**

### **I) Une France plongée dans le chaos en mai juin 1940**

10 Mai 1940, après avoir balayé la Pologne, l'Allemagne d'Hitler décide d'envahir la France. Seulement 5 semaines plus tard la France est anéantie par l'effroyable stratégie allemande qui a pour nom « Blitzkrieg » ou guerre éclair en français ; elle a pour but d'éradiquer les forces adverses en un temps limité sur un territoire en utilisant : en premier temps la force aérienne, dans un second temps la force terrestre avec des tanks, puis dans un troisième temps elle fait appel à l'infanterie pour terminer le travail. Voyant la France défaite et plongée dans chaos le Maréchal Pétain, héros de la bataille de Verdun, lance un appel radiophonique le 17 juin à 12h30 depuis Bordeaux où il incite tous les soldats français à déposer les armes et déclare essayer de trouver un accord avec les allemands pour mettre fin aux hostilités. Les négociations pour mettre fin aux hostilités auront lieu dans la forêt de Compiègne, endroit imposé par Hitler. L'armistice est proclamé le 22 juin 1940 ; La zone Nord est occupée, la zone sud dite « zone libre » sera dirigée par le gouvernement de Philippe Pétain à condition que celui-ci collabore avec le régime Nazi.

Dans ses mémoires, Léon Blum évoque avec "un certain frémissement" cette journée du 10 juillet : *"J'ai vu là, pendant deux jours, des hommes s'altérer, se corrompre comme à vue d'œil, comme si on les avait plongés dans un bain toxique. Ce qui agissait, c'était la peur : la peur des bandes de Doriot dans la rue, la peur des soldats de Weygand à Clermont-Ferrand, la peur des Allemands qui étaient à Moulins."*

### **II) Pétain vers les pleins pouvoirs**

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée Nationale, formée selon la Constitution de la République par la réunion de la Chambre des députés et du Sénat, se réunit dans le théâtre du Grand Casino de Vichy. La Chambre des députés est issue des élections législatives du 3 mai 1936 qui avaient vu la victoire du Front populaire. Le 10 juillet 1940, les parlementaires inscrits étaient au nombre de 846 (544 députés et 302 sénateurs) sur les 907 députés et sénateurs inscrits en 1939. Seuls 670 (sur les 907 parlementaires) prennent part au vote (426 députés et 244 sénateurs) ; en effet, 176 parlementaires sont absents dont 27 sont à ce moment-là en mer, embarqués le 21 juin du port du Verdon en aval de Bordeaux, vers Casablanca sur le paquebot Massilia (26 députés et un sénateur) ainsi que 17 parlementaires décédés et un grand nombre se trouvant, à cause de la guerre, dans l'impossibilité de rejoindre Vichy ou ne souhaitant pas s'y rendre. 61 parlementaires communistes (60 députés et un sénateur) ne peuvent siéger : depuis le 16 janvier 1940, ils sont déchus de leur mandat à la suite du pacte germano-soviétique et du décret-loi d'Édouard Daladier du 26 septembre 1939 interdisant le Parti communiste (72 députés communistes avaient été élus en 1936). Seuls 11 députés communistes ayant accepté de renier leur parti sont présents lors du vote.

La séance est présidée par le président du Sénat, Jules Jeanneney (qui ne prend pas part au vote en raison de sa fonction). 20 autres parlementaires s'abstiennent (12 députés et 8 sénateurs dont 3

après une demande de rectification de leur vote). Mais il ne pas oublier qu'en votant pour Philippe Pétain les députés et sénateurs acceptent que le maréchal : nomme à tout emploi public, dispose de la force armée, légifère par simple décret et acceptent que le régime de Vichy soit antisémite, autoritaire et en collaboration constante avec le 3ème Reich.

III) **Sur 649 suffrages exprimés: 80 parlementaires (57 députés et 23 sénateurs) votent « non »**

**LE PETIT DAUPHINOIS**  
LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES FRANÇAISES

JEUDI 11 JUILLET 1940

27 ANSÉE - N° 1018

CONQUÊTE CENTRÉE

Pour que renaissè une France forte

# 569 voix contre 80 sur 649 votants

C'est à cette imposante majorité que l'Assemblée nationale, réunie à Vichy, a accordé TOUS POUVOIRS AU MARECHAL PETAIN POUR REVISER LA CONSTITUTION

*Cette nouvelle Constitution, qui devra garantir les droits de la Famille, du Travail et de la Patrie, sera soumise ultérieurement à la ratification de la Nation*

**LE VOTE**  
Les députés ont voté à l'unanimité, à l'exception de 80 députés et 23 sénateurs, pour l'adoption de la Constitution proposée par le maréchal Pétain.

**LA SÉANCE**  
La séance a été ouverte à 10 heures par le maréchal Pétain, président de l'Assemblée nationale.

**Le texte de la résolution adoptée**  
L'Assemblée nationale, dans son séance du 9 juillet 1940, a adopté la résolution suivante: « L'Assemblée nationale, réunie à Vichy, a accordé tous pouvoirs au maréchal Pétain, pour qu'il révisât la Constitution de la France. »

**Un régime qui n'était plus qu'un parti**  
Le régime de Vichy, qui n'était plus qu'un parti, a été remplacé par un régime de collaboration avec l'Allemagne nazie.

**Une escadre anglaise livre combat à des unités italiennes**  
Une escadre anglaise a livré combat à des unités italiennes dans la mer Méditerranée.

**Les exes agricoles égyptiennes sont interdites aux nations de commerce**  
Les exes agricoles égyptiennes sont interdites aux nations de commerce.

**COUPS DE FORCE ANGLAIS CONTRE NOTRE FLOTTE COMMERCIALE**  
Des coups de force anglais ont été commis contre notre flotte commerciale.

**UNE VOIX DE MAJORITY**  
Une voix de majority a été exprimée lors de la séance.

**UNE POIGNÉE DE RECETTES POUR BIEN GOUVERNER**  
Une poignée de recettes pour bien gouverner a été proposée.

**LE DUC DE WINDSOR AUX BRES BARBARI**  
Le duc de Windsor a été arrêté aux BRES BARBARI.

**Le problème danubien**  
Le problème danubien a été discuté lors de la séance.

**La discussion sur les revendications hongroises s'est ouverte à Munich**  
La discussion sur les revendications hongroises s'est ouverte à Munich.

**La Roumanie s'est retirée de la S. D. N.**  
La Roumanie s'est retirée de la S. D. N.

Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Département de l'Isère

569 approuvent (357 députés et 212 sénateurs) (soit 87,67 % des suffrages exprimés). Les 649 suffrages exprimés représentent 71,55 % des 907 parlementaires que comptaient les deux Chambres au début de 1940 et les voix « pour » représentent 62,73 %.

Des 569 votants en faveur des pleins pouvoirs, 286 parlementaires ont une étiquette de gauche ou de centre-gauche et 237 ont une étiquette de droite ou de centre-droit et 46 sont sans étiquette.

Des 80 votants contre, 73 ont une étiquette de gauche ou de centre-gauche et 7 ont une étiquette de droite ou de centre-droit.

Voici les différents partis qui composaient ses 80 députés ou sénateurs :

-SFIO (section française de l'internationale ouvrière), 36 votants

-Parti-radical, 13 votants

-Gauche démocratique, 5 votants

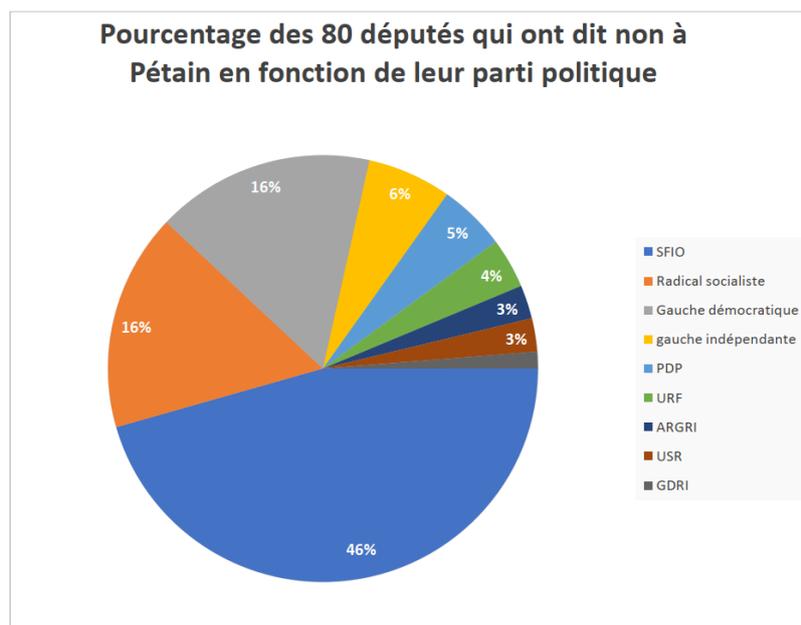
-PDP (parti démocratique philippin), 4 votants

-UPF (union populaire français), 3 votants

-ARGRI (alliance démocratique), 2 votants

-USR, 2 votants

-GDRI, 1 votant



Lors de la séance, Vincent Badie, député radical-socialiste, tente de lire une déclaration pour défendre la République. Mais il en est empêché. Parmi eux également, le socialiste Vincent Auriol, qui sera le premier président de la 4ème République. Ou encore Georges Mandel, assassiné par la milice en 1944.

**Conclusion : « Ce que j'admire le plus chez ces 80, c'est leur lucidité, ils ont compris ce vers quoi on allait, une dictature »**

Parmi ces 80 députés ou sénateurs, le député du Tarn Augustin Malroux, sa fille Anny a vécu ce jour, elle avait tout juste 9 ans : *"Ce que j'admire le plus chez ces 80, c'est leur lucidité, ils ont compris ce vers quoi on allait, une dictature"*

A l'issue de ce vote le maréchal Pétain obtint les pleins pouvoirs. Les députés ayant voté contre Pétain furent parmi les premiers hommes politiques à avoir fait preuve de résistance contre le régime Nazi. Ces 80 députés ou sénateurs ont sauvé l'honneur de la République ce 10 juillet 1940 quand Philippe Pétain, nouveau président du Conseil, et son vice-président Pierre Laval, soumettent aux 670 parlementaires réunis au casino de Vichy l'article ainsi libellé : « *L'Assemblée donne tous pouvoirs au gouvernement de la République de promulguer une nouvelle Constitution pour l'État français. Elle garantira les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la nation.* ». Il faut beaucoup de courage pour se dresser contre l'oppression comme l'ont fait ces hommes. *"Parler de 'résistants' est sans doute anachronique. Mais ils ont été cohérents politiquement en refusant de brader la République, malgré l'ambiance, le désarroi, les peurs de l'époque" "1940, l'année noire". "Un brevet de courage politique" "oui". "Le grand homme de 1940, c'était pour presque tous Pétain, qui apportait la paix, et non de Gaulle, dont très peu de gens ont entendu l'appel"*, souligne l'historien Jean-Pierre Azéma, interrogé par l'AFP

Sur les 80 parlementaires : Nombreux sont ceux qui s'engagèrent ensuite dans la résistance ; Maurice Montel fut ainsi un maquisard. Parmi eux, 31 furent arrêtés dont 10 déportés (5 sont morts en déportation).

Le 10 juillet 2013, une stèle en hommage aux 80 parlementaires ayant voté « contre » a été inaugurée près du pont de Bellerive à Vichy, par Claude Bartolone, président de l'assemblée nationale.

Tandis que les députés ou sénateurs ayant voté « pour » seront destitués lors de la libération avec la mise en place de l'ordonnance le 21 avril 1945.

## **SOURCES**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/hautevienne/feytiat/80-qui-dirent-non-petain-1368647.html>

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/07/10/il-y-a-70-ans-80-parlementaires-disaient-non-a-petain\\_1386479\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/07/10/il-y-a-70-ans-80-parlementaires-disaient-non-a-petain_1386479_3224.html)

FAGES Mathéo et GUERIN Yann 1ère F